

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat  
**Titre :** Ne nous laissons pas étouffer par la pollution numérique  
**Initiant-e(-s) :** Denise GEMESIO et consorts

---

**La digitalisation des entreprises bat aujourd'hui son plein. Le but est de rendre les données plus structurées et organisées et donc d'éviter de perdre du temps, optimiser le travail de toutes et tous. Mais la pollution numérique existe aussi et il ne faut pas nous laisser prendre de court. Usons des recommandations d'utilisation et des technologies qui nous sont mises à disposition pour limiter l'impact environnemental de nos programmes informatiques.**

La pollution numérique désigne toutes les formes de pollution engendrées par le secteur informatique. Si le gros de cette pollution a lieu au moment de la fabrication du matériel – que l'on combat en rationalisant les objets informatiques, en les utilisant moins et en les faisant durer plus longtemps, la pollution due à l'utilisation des ressources peut également être combattue.

En parallèle de la généralisation de l'informatique dans le monde du travail, des programmes ont été mis en place pour mesurer la consommation d'électricité, la production de CO2 et autres informations adjacentes liées à une application informatique. Ces mesures sont basées sur le nombre de connexions à des serveurs, le nombre de fois que la mémoire d'un ordinateur est lue, modifiée ou effacée. L'idée serait de pouvoir, à terme, limiter les applications qui auraient un mauvais score dans ces mesures et de prioriser leur remplacement ou leur optimisation.

De plus, afin de prendre des habitudes écologiquement responsables au sein de l'administration lausannoise, il serait important d'inciter les collaborateurs à suivre de simples recommandations qui permettraient de réduire l'utilisation d'énergie et la production de CO2, comme par exemple utiliser le moins possible les vidéoconférences et prioriser un échange simplement vocal, réduire la luminosité des écrans, utiliser les programmes en mode "dark", l'hygiène dans la messagerie électronique, etc.

**Conclusions :**

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Mettre en place des indicateurs écologiques (production de CO2, utilisation d'énergie, etc.) sur les applications informatiques utilisées par la ville de Lausanne afin de réduire les applications qui ont un fort impact et prioriser leur remplacement ou leur optimisation.<sup>[1]</sup><sub>SEP</sub>
  - Faire suivre aux collaborateurs de la ville de Lausanne les recommandations d'utilisation du matériel informatique et des applications qui feraient en sorte de réduire l'impact environnemental.
-

# Conseil communal de Lausanne

---

Lausanne, le 11 janvier 2023

Mme Denise GEMESIO

Signataire(s) :



M. Eric BETTENS

M. Oleg GAFNER



M. Henri KLUNGE



M. Olivier MARMY

-----  
*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :  
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*